

## AVIS AUX ADHERENTS DE L'ASSOCIATION SYNDICALE DU CANAL DE MANOSQUE (ASCM)

## La remise en eau du canal maître retardée

Les deux conduites en fonte grise de diamètre 900 et 1000 mm constitutives du siphon qui traverse la vallée du Largue, à la limite entre Villeneuve et Volx, se sont rompues sous la rivière lors de leur remise en eau, le jeudi 06 février 2020. Ces casses, dont les causes ne sont pas pleinement établies à ce jour, font suite aux crues exceptionnelles des 1er et 20 décembre 2019 et la dépose du seuil qui les protégeait, en vue de restaurer la continuité écologique du cours d'eau. L'enlèvement du seuil était la première étape des travaux prescrits par arrêté préfectoral. La deuxième étape consistant à approfondir et remplacer les deux canalisations, n'a pu être réalisée avant la remise en eau en raison des crues successives ayant dévasté le chantier et ses abords, rendant inaccessible la zone de chantier, nécessitant des remises en état et sécurisations importantes, retardant la réalisation des travaux et, finalement, aboutissant au choix imposé de report des travaux non réalisés au chômage hivernal suivant.

Dès le lundi 10 février 2020, des travaux d'urgence consistant en l'approfondissement et le remplacement des deux canalisations sous Le Largue ont été immédiatement engagés et sont actuellement en cours. En effet, après avoir promptement informé le Préfet de ce cas de force majeure, les nouvelles modalités d'intervention permettant de travailler dans le lit du cours d'eau ont été définies et validées immédiatement par les services de l'Etat. Le groupement d'entreprises ABRACHY / SOUDURE SERVICE et ses sous-traitants, titulaires du marché de travaux, ont été immédiatement disposés, en vue de rétablir le service dans les meilleurs délais, à accroître significativement leurs moyens humains et matériels.

Malgré cette nouvelle organisation, la remise en eau du tronçon aval du canal maître sur les communes de Volx, Manosque, Pierrevert, Sainte Tulle et Corbières est reportée et interviendra, sauf intempéries, à compter du mercredi 04 mars 2020.

Si le canal maître a été remis en eau jusqu'au siphon du Largue, son fonctionnement de Château-Arnoux Saint-Auban à Villeneuve est également susceptible d'être perturbé le temps des travaux.

L'Association Syndicale du Canal de Manosque diligente tous les moyens possibles pour réduire au mieux le retard lié à la mise en eau de ses réseaux et ses conséquences, et fait part de ses excuses à l'ensemble de ses adhérents et ayant-droits concernés par ces désagréments. Les dates règlementaires de mise en eau au 15 mars des filioles pour la desserte antigel puis au 1er avril pour l'irrigation gravitaire ne sont à ce jour pas remises en question.

